

Liste du personnel de l'Armée de l'Air dont le départ est irrégulier ou peut être considéré comme suspect....

(Source : Archives du S.H.D. de Vincennes – Carton 3D526)

1° - Départs de France vers l'Angleterre

- Cne **Henri de Kérilis** – Départ de Bordeaux considéré comme suspect parce que l'E.M. de la Région avait reçu l'ordre de faire mouvement sur l'A.F.N. – (Arrivée en Angleterre le 17/6/40)
- S/Lts **de Pelleport** et **Raoul-Duval** – Départ du Verdon le 20/06/40 – Se sont embarqué le 20 Juin - Départ considéré comme suspect car seule la voie des airs était autorisée
- Lt **Staremborg** (Autrichien) – Parti de Cazaux le 20/6/40 par avion Looked des Imperial Airways – Est arrivé à Heston le même jour - Départ considéré comme suspect parce qu'exécuté à bord d'un avion anglais.

2° - Départs de France et atterrissage au Portugal

- **Sgt/C Jean Dreyfus** – Parti sans ordre le 19/06/40 sur avion Simoun pris à la B.A. de Pau – A déclaré à l'atterrissage s'être enfui de France
- Chefs/Pil **Maurice Carassus** et **Pierre Giacomini** – Départ de Bordeaux le 21/6/40 sur avion Les Mureaux 115 – Ordre de mission suspect, déclaration troublante, une femme douteuse à bord de l'appareil.

3° - Départs de France et atterrissage en Espagne

- Lt **Canal d'Engassac** - Sgts **Risso** et **Nicolas** – Départ de Marseille (13) le 25/6/40 sur avion C.Simoun n°344 - Le Lt d'Engassac prétend avoir reçu l'ordre à Marseille de se rendre au Maroc en mission spéciale – Reparti d'A.F.N. le lendemain, a atterri en Espagne

4° - Personnel signalé à Gibraltar

- Cne **Labiche (Biche)** du Ministère de l'Air – Très suspect, il s'agit vraisemblablement du Capitaine Biche du 6^{ème} Bureau de l'E.M.A.A., parti de Bordeaux sans ordre le 19 Juin.

5° - Départs clandestins ou tentatives de départ de l'AFN

(a - départs clandestins en avion)

- **Lt Canal d'Engassac** - Sgts **Risso** et **Nicolas** (Ecole de pilotage n°7 de Nouvion Perregaux, Algérie – Départ le 20/06/40 à 6h00 avec Simoun n°344) – L'appareil Simoun volé se trouvait à l'extrémité d'une file d'avions stationnés dans la partie sud du terrain sous la surveillance d'un poste de garde. Les 3 hommes ont abusé de la confiance de la sentinelle, devant laquelle ils mirent l'appareil en route et décollèrent, prenant la direction de l'Ouest – Equipage signalé plus haut comme parti de Marseille le 25 à destination de l'A.F.N. Est donc reparti le lendemain en direction de l'Espagne ou de Gibraltar. Plainte pour désertion en temps de guerre et pour vol de matériel militaire a été déposée par le Cdt de la B.A. de Nouvion.
- Asp. **Petit-Laurent** et **Boisot** (Ecole de Pilotage n°105) – Départ de Meknes, Maroc le 28/6/40 à 13h25 sur avion Morane 315 n°107 – Rompant les arrêts de rigueur, les 2 Aspirants ont déjoué la surveillance du gardien de Hangar pour monter à bord de l'avion, ont mis le moteur en marche et ont démarré de l'intérieur du hangar sans faire de point fixe – Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N. : 60 jours d'arrêt de rigueur et plainte pour désertion à l'étranger avec détournement de matériel appartenant à l'état.
- Sgt/C **Noël Dufranc** (Moniteur) et **Godard** (Méc) – Départ de Fèz, Maroc le 29/6/40 à 5h45 sur avion C.510 Pélican Sanitaire F-AOFN – Avion sorti du hangar pendant la nuit dans des circonstances mal éclaircies. Il n'a pas été fait de point fixe et le décollage a eu lieu au petit jour – Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N. : 60 jours d'arrêt de rigueur et plainte pour désertion à l'étranger avec détournement de matériel appartenant à l'état.
- S/Lt **Gannuchaud** (Instructeur Ecole de pilotage n°105) – Départ d'Ait Raho (Fèz, Maroc) le 29/6/40 à 06h30 sur avion Morane 230 n°925 – Le S/Lt Gannuchaud assurait le Commandement de la piste d'Ait Raho. Abusant de ses prérogatives, il donna l'ordre à un mécanicien de préparer un avion soi-disant pour le convoier à Meknes. Il partit de très bonne heure en direction de l'Ouest. – Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N. : 60 jours d'arrêt de rigueur et plainte pour désertion à l'étranger avec détournement de matériel appartenant à l'état.
- Cne **Ritoux-Lachaud** (Obs), Adj **Trécan** (Pil), Sgt **Cunibil** (Mec), Cne **Jacques Dodelier** (Obs), Sgt **Rolland** (Pil) – Départ de Youks-les-Bains, Algérie le 1/7/40 à 05h10 sur avions Glenn Martin n°82 et 102 – Le Capitaine Ritoux-Lachaud, en qui le Cdt de Groupe avait une entière confiance, était de garde au terrain du départ, ce qui lui a permis de préparer minutieusement l'envol des 2 appareils. Il envoya son adjoint faire une ronde à l'extrémité du terrain au moment choisi pour le décollage - Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N. : Equipage inculpé de désertion avec détournement de matériel appartenant à l'Etat.
- Cpl/C **Weill**, **Despessailles**, **Lamaitre** (Elèves Pilotes de Fez – Départ le 29/06/40 à 12h10 en Simoun n°299) – L'avion indisponible était devant le hangar depuis le

matin. Un des élèves a pu se dissimuler à l'intérieur entre 11 et 12h10 et a mis le moteur en marche au moment favorable. Ses deux camarades sont montés rapidement à bord et l'avion partit aussitôt plein gaz. - Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N. : 60 jours de prison et plainte pour détournement de matériel appartenant à l'Etat.

- Sgts **Mouchotte, Lafont, Guérin**, 2 parachutistes et 1 S/Lt Obs d'infanterie (Oran – Départ le 30/06/40 à 04h50 en Goeland n°192) – Le départ eut lieu pendant la relève des 2 patrouilles chargées de la surveillance du terrain. Cette relève s'effectuant en camionnette, les hommes de garde n'ont pu entendre le bruit des moteurs. - Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N. : plainte pour désertion à l'étranger avec détournement de matériel appartenant à l'Etat.
- Sgt **Fayolle**, Asp **Guérin** (?), Asp **Sturn** (?) - (Départ d'Oran le 30/06/40 à 08h05 en Simoun n°374) – Départ très rapide, dès la mise en marche du moteur. Malgré leurs efforts pour arriver à temps, les patrouilles alertées ne purent intervenir efficacement. – Composition de l'équipage douteuse, ne mentionne pas Sturn et donne Guérin.
- Cnes **de Vendevre, Neyrand, Lager**, Lts **de St-Péreuse, Aubertin, Berger** – (Départ d'Oran le 30/06/40 à 16h30 de Berrechid, Maroc sur Glenn Martin n°s 167, 171, 224) – Le Capitaine **Neyrand**, chargé le 30 Juin de la garde du terrain, prévint le mécanicien que des ordres de transfert d'avions par voie des airs allaient arriver. A 14 heures il envoya une camionnette en gare de Casablancae, chercher des Officiers. A leur arrivée, le Capitaine Neyrand montra au chef Mécanicien un ordre de mission prescrivant d'emmener 3 avions et lui donna l'ordre de mettre en route ces avions – L'un de ces appareils fut abattu à Gibraltar par la DCA Espagnole le 30 Juin. Il y avait à bord : Cne **de Vendevre**, Lt **Berger**, S/Lt **Robert Weiel**, S/Lt (ou Sgt/C) **du Plessis**. Tous tués. - Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N. : 30 jours d'arrêt de forteresse et plainte pour désertion à l'étranger avec détournement de matériel appartenant à l'Etat.
- Sgt **SEGUINEAU**, Cpl/C **Mahé**, Cpl **Fifre**, Cpl **Masart** – Départ le 02/07/40 à 04h40 de Tafaraoui, Algérie sur Simoun n°294 – L'appareil avait été rendu inutilisable (hélice au grand pas, batterie enlevée). La vidange d'essence commencée n'était pas encore terminée. L'appareil a été emmené de nuit par les fuyards à une extrémité déserte de la piste. Puis remis en état de vol à l'aide d'une vieille batterie de LEO XX dérobée à l'Ecole. Le décollage a eu lieu au petit jour très rapidement. Le Sgt Séguineau et le Cpl Fifre auraient manifesté l'intention de s'engager dans la R.A.F. - Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N. : Inculpés de désertion avec détournement de matériel appartenant à l'Etat.
- Sgt/C (Pil) **Lignon**, Sgt/C (Mec) **Canepa**, Sgt/C **Lacombe** (Rad) – Départ d'Alger Maison-Blanche le 02/07/40 à 13h40 sur Potez 65 N°14 – L'équipage s'est fait aider

pour déplacer l'avion par 3 Sergents chefs persuadés qu'il s'agissait de resserrer l'appareil dans le cadre des ordres généraux donnés. En effet, en l'absence du Commandant du G.I.A 602, le Cdt de la base avait prescrit que les avions de transport seraient serrés en bordure extrême de piste, l'avant face à une vigne. De plus, une pièce importante (magnéto ou carburateur) devait être démontée - Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N.: plainte pour désertion à l'étranger avec détournement de matériel appartenant à l'Etat.

- Asp **Donnadieu** (El Pil), Asp **Poizat** (El Pil), Sgt **Perrin** (Pil), Sgt **Blaise** (Pil), Sgt **Romual** (Mec) – Départ le 03/07/40 à 06h05 de Meknes, Maroc sur Goeland n° 92 – L'appareil avait été rendu inutilisable (batterie enlevée et aussi une cuve d'essence). Il fut dépanné par le Sgt mécanicien Romual qui, caché dans le hangar où l'avion était garé, ouvrit les portes de l'intérieur et mis en route pendant que les autres membres de l'équipage sortaient 3 North-Américan (dont les plans avaient été démontés) pour dégager la sortie du Goeland. Aucune complicité n'a été découverte. - Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N. : 60 jours d'arrêt de rigueur, plainte pour désertion à l'étranger avec détournement de matériel appartenant à l'Etat.
- S/Lt **Saudré**, S/Lt **Hilreran**, Asp **Automarchi**, Asp **Becquart** – Départ d'Oran le 28/06/40 à 15h15 sur Glenn-Martin n°62
- Sgts **Jean** et **Morin** – Départ d'Oran le 29/06/40 à 13h00 sur Bloch 175 n° 117

(b - Tentatives de départs clandestins en avion)

- Asp **Audlauer** – Départ d'Oran le 30/06/40 à 05h00 sur Simoun n°297 – L'Aspirant Audlauer a été arrêté alors qu'il tentait de mettre en route le moteur du Simoun 297. Deux autres membres de l'équipage ont pu s'enfuir à la faveur du brouillard qui régnait encore sur le terrain. – Sanction prise : Incarcéré à la prison d'Oran. Inculpé de vol d'avion militaire.
- 2eCl **Raybaudi**, Cpl/C **Sentenac**, Cpl/C **Renaud**, Cpl/C **Frenzer**, 2eCl **Foisset**, 2eCl **Diacono**, Sgt **Le Digabel** (Pil), Sgt **Jeunehomme** (?) – Départ de Ras-El-Mas, Maroc le 30/06/40 à 05h00 sur Potez 540 n°47 – L'appareil étant resté en état de vol, de sérieuses mesures de surveillance avaient été prises pour assurer pendant la nuit la garde du terrain. La sentinelle, ligotée et bâillonnée n'a pu donner l'alarme. Le service de garde, alerté par le bruit des moteurs, ne put intervenir à temps. – Cinquante minutes après l'envol, l'avion s'écrasait et prenait feu à 2 km N-E d'Aïn Taoudjate, (Maroc). Les 8 occupants étaient carbonisés. La cause présumée de l'accident serait l'ouverture incomplète des robinets d'essence, entraînant une panne d'alimentation au bout de quelques minutes de fonctionnement des moteurs.
- S/Lt **Jeraume**, Sgts **de Geoffre**, **Caron**, **Gaston** – Tentative de départ de la Base d'Oran le 30/06/40 à 09h30 sur Bloch 175 n°107 – L'Officier de piste, en se rendant au poste de police, apercevait un S/Officier à la place du pilote du Bloch 175 n°107. Il

se portait aussitôt vers cet avion et découvrait à proximité un S/Lieutenant et deux autres S/Officiers. Il enjoignit de descendre au pilote qui s'exécuta et les 3 autres hommes tentèrent sans succès de se dissimuler derrière l'avion. Appréhendés immédiatement et interrogés ils n'ont donné aucune explication précise. – Sanctions prises : Inculpés de tentative de désertion et de vol d'avion militaire.

- Cpl **Lacoste** – Tentative de départ de Fez, Maroc le 30/06/40 à 17h30 sur avion Caproni – L'élève pilote Lacoste, pris seul près de l'appareil au moment d'une tentative de départ, n'avait aucune chance de pouvoir quitter le terrain. Incarcéré, il est l'objet d'un interrogatoire serré.
- S/Lt **Michelin** (El Pil), Sgt **Guillon** (Pil) – Tentative de départ de Casablanca le 01/07/40 à 19h30 sur Glenn Martin n°221 – Ont été appréhendés par l'Officier et l'Adjudant chef de service alors qu'ils venaient de mettre en marche un moteur. Interrogés, ils avouèrent avoir voulu se rendre à Gibraltar. – Sanctions : S/Lt **Michelin**. 30 jours d'arrêt de forteresse – Sgt **Guillon**. 60 jours d'arrêt de rigueur – Et plainte pour tentative de désertion avec détournement de matériel appartenant à l'Etat.
- Sgts **Jourdon** (Pil), **di Lelio** (Mit), **Giraud** (Pil), **Sudry** (Mec), **Delvolve** (Pil), **Guyard** (Mec), **Leborgne** (Mit), **Bouery** (Mec), **Six** (Pil) – Tentative de départ de Souk al Arbaa, Maroc le 02/07/40 à 05h20 avec les Douglas n°s 54, 57, 51 et 55 – Jeunes s/officiers qui avaient l'intention d'aller atterrir à Malte. Ils suivirent l'itinéraire Bone-Ticha, Ile de Linosa. Ils rencontrèrent après l'île de Linosa un banc de brume épaisse, empêchant toute visibilité de la mer. Ils décidèrent alors de faire demi-tour puis, après quelques hésitations, de rentrer à leur base dans le but de sauver le matériel. Ils atterrirent à 07h45. Ce geste fut décidé la veille au soir par les intéressés. Hésitants à mettre leur projet à exécution devant l'attitude disciplinée prise par tout le personnel à la suite des différentes interventions du Commandement, ce fut l'ordre d'exécuter d'urgence la vidange des avions qui leur fit prendre la décision d'aller à Malte. Hypnotisés par le désir de faire la guerre, ces Sous/Officiers (jeunes et bien notés) ont agi sans réfléchir à la gravité de leur acte. - Suite donnée par le Général Cdt Sup de l'Air en A.F.N.: Equipage inculpé de tentative de désertion avec détournement de matériel appartenant à l'Etat.
- Sgt **Gauthier** (Pil), Sgt/C **Larroque** – Tentative de départ de Blida, Algérie le 03/07/40 à 16h30 sur LEO 451 n° 360 – Profitant de la remise en état de vol des avions, l'équipage a tenté de décoller. Par suite de la défaillance d'un moteur, l'avion a fait un cheval de bois au départ. L'équipage indemne a essayé de s'enfuir. Il a été rejoint et appréhendé. L'appareil est gravement endommagé. – Sanction prise : Equipage emprisonné à la Gendarmerie de Blida. Plainte pour tentative de fuite à l'étranger désertion avec détournement de matériel appartenant à l'Etat.

(c - Départ par voie maritime ou par des moyens inconnus)

- Cdt **Ubard**, Cne **Becker**, Asp **Lalou** (?), Sgt/C **Held**, Sgts **Hillait**, **Andonnet**, **Uno Albert**, Cpl **Duhion**, Soldats **Roussel** et **Osilinear** – Equipage incarcéré à Marseille (13)
- Algérie : Soldats **Balterro E**, **Chaffanel**, **Bœuf**, **Galtier R**, **Comporo**, **Goderin M**, **Frank**, **Schmid**
- Maroc : Lt **Millet**, Asp **Forsans**, Asp **Daligot**, Sgt Pilote **Bouquillard**, Sgts **Racew**, **Magrot**, **Mathillon**, **Mallet**, **Huin**, **Hudibos**, **De La Bouchère**, **Reynaud**, **Dubourgel**, **Gouby**, Cpx/C **Massart**, **Daoulas**, **Hellies**, Cpx **Vanwimersch**, **Michelin**, **Bedel Paul**

5° - Départs de France vers l'AFN

- Cdt **Lebon** – Etat-Major - Départ de Bordeaux sur le Massilia
- Lt **Mendes-France** – Serait parti de Bordeaux sur le Massilia
- Cne **Claudiel Pierre** – Etat-Major - Parti de Bordeaux sur le Massilia avec Cdt Lebon
- Lt **de Rothschild** Philippe – Etait en congé de convalescence accordé pour la Seine et la Gironde expirant le 24/07/40
- Lt **Rochelet** – Parti de Port-Vendres le 26/06/40 – Replié sur Albi avec un détachement du B.A. 105, a fait mouvement sur Port-Vendres avec ce détachement, sur ordre de la place d'Albi. A Port-Vendres s'est embarqué sans ordre pour l'A.F.N. avec son détachement.
- Lt Colonel **Hervet**, Cdt l'Escadre du C.I.C de Montpellier – Départ en Bloch 220 de St Laurent de la Salanque – Ayant reçu l'ordre de rester en isolé à St Laurent de la Salanque, aurait demandé l'autorisation au Général d'Harcourt de passer en A.F.N. Le Général d'Harcourt l'aurait renvoyé au Colonel Mérat (Cdt le C.I.C) qui lui aurait accordé verbalement l'autorisation demandée.
- Asp **Katlama**, S/Lt **Verdier** (E.M.A.A) – Départ de Bordeaux - Ont rejoint l'A.F.N. de leur propre initiative, espérant pouvoir y servir efficacement.
- Lt **Lazare**, S/Lts **Vernier**, **Barrachin**, Sgt/C **Blumer**, S/Lts **Rojon**, **Marchant**, **Dhellemer**, **Ponthier** – Etait munis d'ordres de mission mais sont suspects parce que présentés en isolés.
- Asp **Pozzo di Borgo**, Asp **Levi**, Asp **Bourboulon** – Ont rejoint l'A.F.N. de leur propre initiative, espérant pouvoir y servir efficacement.
- Sgts **Locatelli**, **Premet**, **Josson**, **Pollet**, S/Lt **Gleizes** – Etait munis d'ordres de mission mais départs considérés comme suspects parce que présentés isolés.
- Cdt **Duchange** – Peut faire état de l'ordre de repli des écoles mais suspect parce que présenté isolé.
- Sgt **de Verneilh**, 2^e Cl **Gallet**, **Leenhardt 1**, **Leenhardt 2**, **Azais**, **Tomachepolsky**, **Abram**, **Avril**, **Perié**, Cpl/C **Vissière** - Ont rejoint l'A.F.N. de leur propre initiative, espérant pouvoir y servir efficacement.

- Sgts **Colignon, Dessautez, Lecaux, Massini** – Départs considérés comme suspects parce que présentés en isolés.
- Sgt **Pascali**, Lts **Mundveller, Servais**, Sgt **Rolland**, Asp **Tastevin**, Sgts **Ducasse, Sarlat, Trautman**, 2^e Cl **Pougnat**, Sgt/C **Gambier**, Sgt **Malson** - Ont rejoint l'A.F.N. de leur propre initiative, espérant pouvoir y servir efficacement.
- Lt **Riss**, S/Lts **Choffin, Hyvon**, Lts **Gehant, Ricourt, Bonnard** - Etaient munis d'ordres de mission mais départs considérés comme suspects parce que présentés en isolés.
- Sgt **Diamedo**, Cpx/C **Legault, Dumartin**, Sgt **Poidevin**, Adj/C **Lambert**, Lt **Paquin** - Etaient munis d'ordres de mission mais départs considérés comme suspects parce que présentés en isolés.